



Renommé dans le secteur agricole, le Service Pédologique de Belgique est également actif dans le secteur de la gestion des sols pollués. Agréé dans les trois régions, nous menons à bien des études sur l'ensemble du territoire de la Belgique. Actuellement, nous désirons renforcer notre équipe basée à Wavre pour la rédaction d'études de sol en Région Wallonne et en Région Bruxelloise. Nous recherchons dès l'ores un :

Chargé de projet en pollution du sol en Wallonie et à Bruxelles, (h/f)

Description du poste :

Assis la plupart du temps derrière un bureau, vous avez néanmoins l'occasion d'aller régulièrement sur le terrain pour rassembler les informations nécessaires à la mise en place d'une stratégie d'investigation adaptée et de surveiller les travaux réalisés par nos équipes de foreurs sur les chantiers.

En fonction de la commande que vous aurez à gérer, il vous faudra consulter les différents intervenants du secteur dans le cadre d'une étude préalable à chaque dossier, mettre au point une technique d'échantillonnage du sol adaptée au contexte législatif, encadrer les équipes de forages et rédiger l'étude de sol.

Dans un premier temps, vous vous occuperez principalement des études de transport de sol et de valorisation des terres polluées. Par la suite, vous serez amené progressivement à rédiger des études de sol suivant les guides de références en Région Bruxelloise et Wallonne.

Nous vous offrons:

- Un contrat à durée indéterminée,
- Un travail varié et intéressant, au sein d'une petite équipe conviviale,
- L'opportunité d'appréhender un secteur porteur et continuellement en évolution.

Profil de la personne recherchée :

- Disposer d'un diplôme d'étude supérieure ou universitaire en science de l'environnement (géologie, ingénieur, bio-ingénieur),
- Etre autonome (sens des responsabilités et capacité d'organisation),
- Travailler de manière proactive,
- Disposer de bonnes compétences communicatives,
- Ecoute et capacité à travailler en équipe,
- Connaissance de la législation environnementale (décret sol,...), l'hydrologie, etc. est un plus.
- Expérience dans le secteur est un plus,
- Connaître le néerlandais est un plus.

Les études à rédiger doivent être conformes aux législations en vigueur. C'est pourquoi, toute expérience dans le domaine et/ou connaissance des cadres législatifs spécifiques constitue un atout. Les principaux outils réglementaires utilisés sont les suivants :

- En Wallonie: le « Décret sol », les CWBP, le CWEA, le décret du 14 juin 2001 concernant la gestion des déchets;
- A Bruxelles: Ordonnance du 23/06/2017, Codes de bonnes pratiques (07/07/2017), procédure pour rédiger les différents types d'études.

Il s'agit d'appréhender la législation en vigueur afin de la maîtriser rapidement et de jongler avec les spécificités existantes.

Nous vous prions d'envoyer votre candidature par mail à Kathleen Brants, responsable du département sol et à Veronica Ruiz aux adresses suivantes : kbrants@bdb.be et vruijz@bdb.be.

Réception des candidatures jusqu'au **21/09/2017**.